

EURL Prugnier

De la mine aux chantiers...

Ancien salarié des Salins-du-Midi à Varangéville, Eric Prugnier vient tout juste de créer sa propre entreprise, l'EURL Prugnier, spécialisée dans le second œuvre. Electricité, plomberie mais surtout chauffage solaire thermique, le nouveau chef d'entreprise vient de s'installer du côté de Moncel-lès-Lunéville dans la nouvelle pépinière d'entreprises du Lunévillois. Un site où les ateliers proposés ont été un critère dans le choix de son implantation.

Il a le sourire, Eric Prugnier, en découvrant son atelier et sa zone de stockage de matériels au sein de la nouvelle pépinière d'entreprises Lavoisier à Moncel-lès-Lunéville. Cet entrepreneur lunévillois, spécialisé dans le second œuvre du Bâtiment version électricité, chauffage et plomberie, avec une carte affichée énergie renouvelable via une offre de chauffage solaire thermique, va pouvoir réellement faire monter en puissance son activité lancée depuis un peu moins d'un mois. Ancien salarié des Salins-du-Midi à Varangéville, il subit de plein fouet, comme bon nombre de ses anciens collègues, le plan social des miniers du sel il y a deux ans. Le schéma classique de la reconversion proposée s'impose alors à lui. Bilan de compétences et option d'accompagnement dans la création de sa propre entreprise. Celui qui a passé «vingt ans au fond de la mine» retrouve la lumière en se découvrant une fibre entrepreneuriale.

Formations avec l'Afpa

«A l'époque du plan social, le second œuvre dans le bâtiment était porteur. Avec ma formation Bac + 2 du lycée Loritz en électricité, mon



Après vingt ans au fond de la mine de sel de Varangéville, Eric Prugnier est aujourd'hui à l'air libre et pilote sa propre entreprise, spécialisée dans l'électricité et le chauffage solaire thermique notamment.

expérience aux Salins et les formations complémentaires que j'ai réalisées, je me suis décidé à lancer ma propre affaire», explique le patron de l'EURL

Prugnier. Avec l'Afpa, il obtient son brevet professionnel d'installateur sanitaire et thermique et embraye directement vers une formation dans le photovoltaïque puis une autre dans le chauffage solaire thermique. Il est l'un des premiers à avoir suivi cette récente formation mise en œuvre par la Fédération du bâtiment. «A côté du second œuvre traditionnel, j'ai souhaité me spécialiser dans ces deux domaines spécifiques des énergies renouvelables.» Un choix a priori judicieux, vu que ce marché spécifique (même s'il connaît aujourd'hui quelques turbulences) s'affiche comme l'avenir indéniable du secteur et que les obligations liées à la future réglementation thermique dans les bâtiments vont entraîner des opérations de mises aux normes et de conformité...sans parler des chantiers dans le neuf. Cette évolution, Eric Prugnier semble bien l'avoir anticipée et quelques semaines après le lancement de sa propre entreprise, les chantiers sont déjà présents. Reste juste à garder le même rythme, voire à l'accélérer.



emmanuel.varrier